Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Lundi 13 Janvier 2020 à 10 H 00

PROCES VERBAL

Sur convocation de son Président Don François NICOLAI, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 13 janvier 2020, à 10 H 00 à Ajaccio au Palais des Congrès - Salle Prestige en présence de Madame Josiane CHEVALIER, Préfète de Corse.

Etaient présents :

ALBERTINI Paola, CROS Jessica, DELOVO COSIMA Sandra, DOMINICI Jean, FRASSATI Jeanne, GIOVANNI Auguste, GOFFI Karina, MARCAGGI Paul, MASSA Paule-Françoise, NICOLAI Don François, NURY VOLPI Nathalie, ORSINI Pierre, PAOLI Jean-François, RUTILY Alexandre, TROJANI Paul, VENTURINI Stefanu.

Avaient donné pouvoir :

BENEDETTI Patrick à GOFFI Karina, BRACCONI Aurélia à PAOLI Jean-François, CASTELLI Jean-François à DELOVO COSIMA Sandra, CECCALDI Brigitte à GIOVANNI Auguste, CESARINI Léna à TROJANI Paul, HUGUET Christiane à MASSA Paule-Françoise, IENCO Michel à MARCAGGI Paul, LARRIEU Anne-Marie à NURY VOLPI Nathalie, MICHELI Virginie à ORSINI Pierre, NEGRETTI Pierre à RUTILY Alexandre, OTTAVI Antoine à CROS Jessica, POGGI Joëlle à VENTURINI Stefanu, SIMONI PIACENTINI Céline à NICOLAI Don François, VOILLEMIER Simone à DOMINICI Jean.

Membre associé présent :
ZUCCARELLI Charles

Assistaient également :

M. Didier MAMIS, Secrétaire Général pour les Affaires de Corse
M. Vincent ARSIGNY, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires de Corse
M. Paul GUEGAN, Chargé de Mission au SGAC
Mme Eliane BERNARDINI, Directrice régionale adjointe, Directrice de l'Unité Départementale de Corse du Sud DIRECCTE, représentant Mme Isabel De MOURA, Directrice Régionale DIRECCTE
Mme Marie-Françoise BALDACCI, Adjointe au Chef de Pôle 3^{E}, Responsable du service Développement Economique et des Compétences (DEC), DIRECCTE
Mme Martine STAEBLER, Adjointe au Directeur du Pôle Fiscalité, Expertise et Comptes publics DRFIP, représentant Mme Guylaine ASSOULINE, Directrice Régionale DRFIP
M. Paul FLACH, Commissaire aux Comptes
M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse

M. Daniel LABORDE, DGA Infrastructures de transports, mobilité, bâtiments de la CdC
M. Jean-Christophe ANGELINI, Président de l'ADEC
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'ATC
M. Daniel CHARAVIN, Directeur Général de l'ATC
M. Jean-François SANTONI, Directeur Général de l'OTC
M. Paul SCAGLIA, Président du CESEC
M. Pierre SAVELLI, Maire de Bastia
M. Xavier MOING, Responsable des Affaires Régionales Banque de France
M. Philippe ALBERTINI, Directeur Général de la CCI de Corse
M. Jean Charles ANTONA, Vice-Président CCI 2A
Les Directeurs et Chefs de Service, Chefs de Département et collaborateurs de la CCIL 2B et de la CCIL 2A

En tribune sont installés :

M. Don François NICOLAI ; M. Jean DOMINICI ; M. Paul MARCAGGI ; Mme la Préfète ; M. le Président du Conseil Exécutif ; M. le Secrétaire Général SGAC ; Mme Eliane BERNARDINI, représentant Mme la Directrice Régionale DIRECCTE ; Mme Martine STAEBLER, représentant Mme la Directrice Régionale DRFIP.

La séance s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- ❒ **ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA CCI DE CORSE**

- ❒ **PROPOSITIONS DE DELIBERATIONS**
  - Procès-verbal de Assemblée Générale Ordinaire du 29 novembre 2019
  - Représentation Extérieure : Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse

- ❒ **INFORMATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**
  - Union des CCI de Corse : Point d'étape
  - Fixation du calendrier 2020 des réunions d'Assemblée Générale

La séance est ouverte par le Président Don François NICOLAI, qui constate que sur 40 membres titulaires et 35 membres titulaires en exercice, 21 membres sont présents et 14 membres ont donné pouvoir, pour un total 30 votants.

Le quorum de 18 membres élus présents ou représentés étant atteint, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président remercie l'ensemble des personnes présentes et prononce son discours :

« Madame la Préfète,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Cher Paul, Cher Jean,
Chers collègues et chers amis,
Mesdames et Messieurs,

Lorsque le 25 avril de l'année dernière, nous avons décidé à l'unanimité de développer le processus d'union consulaire en Corse, je n'étais pas certain, comme chacune et chacun d'entre nous, que nous y parviendrions dans les délais escomptés, et pour vous dire vraiment le fond de ma pensée du moment, je n'étais même pas certain que nous y parviendrions tout court.

Mais en face de chaque difficulté, nous avons trouvé une solution, en face de chaque question apporté une réponse… et avec le soutien très important des services de l'Etat, du concours actif et déterminant de Madame la Préfète, le décret du 22 août 2019 est venu consacrer notre projet.

Je tiens pour cela à remercier publiquement, une nouvelle fois, notre Ministre Bruno Le Maire pour son engagement aux côtés des CCI et des réseaux consulaires de Corse en particulier ; sans lui et sans son attention bienveillante rien n'aurait été possible.

J'avoue volontiers d'ailleurs que son courrier de félicitations pour notre démarche d'union, qu'il nous a collectivement adressé le 5 septembre 2019, est venu confirmer, s'il le fallait, sa parfaite connaissance de nos dossiers et son engagement à les voir aboutir.

Mais je ne vais pas allonger ni alourdir notre séance de ce matin par un inventaire détaillé des remerciements que nous devons, tant ils sont nombreux, à chacune et chacun, de celles et de ceux, qui ont travaillé, œuvré, contribué à tracer un nouvel avenir à notre institution.

Le choix de l'union, le choix de placer cette nouvelle CCI à l'endroit le plus utile et le plus efficace pour l'économie de la Corse, et enfin le choix de la robustesse et du renforcement, ont réuni la communauté, toute notre communauté, et mes remerciements seront donc collectifs, et par là même, résumés…

Cela me permet de conserver un peu de temps de parole présidentielle… il ne m'en reste plus beaucoup d'ailleurs… puisqu'à la fin de mon propos, nous allons passer à l'élection de mon successeur… mais il m'en reste suffisamment pour vous dire que j'ai été fier de travailler avec vous au cours de ces trois dernières années, et comme je vous l'ai déjà dit, très honoré de votre confiance, en particulier la vôtre, cher Jean et cher Paul, chers collègues et chers amis.

Il m'en reste également, et c'est le plus important, pour formuler mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

D'abord à notre nouvelle institution à qui je souhaite de prolonger et de développer son union, de renouveler ses concessions, grâce à la qualité de nos équipes et de leur travail et à la confiance sans faille que nous témoigne notre concédant, cher Président, cher Gilles, et enfin de réussir notre réforme tutélaire avec le soutien de l'Etat et de la Collectivité de Corse.

Ensuite aux agents, cadres et collaborateurs de notre CCI, qui sont tous des acteurs engagés et performants, nos équipes assurent et développent la production d'un ensemble de services de très grande qualité, services que nous proposons aux ressortissants, aux territoires, aux partenaires et usagers, ils méritent le meilleur et je leur souhaite, je vous souhaite, un grand succès et un avenir épanoui dans les années qui viennent.

Aux chefs d'entreprises, commerçants, acteurs économiques, je souhaite bien sûr que l'année 2020 soit meilleure que la précédente, même si c'est une année électorale et que ce ne sont

jamais les plus favorables … mais bon il y plus d'années électorales que d'années qui ne le sont pas alors il faudra faire avec … mais plus sérieusement, je souhaite que nous puissions trouver à leurs côtés les voies et moyens de lutter contre la conjoncture touristique négative qui s'est dessinée en 2019 et les accompagner efficacement dans les évolutions rapides de l'économie, de leur environnement et du monde en général.

Enfin à mon successeur, à mon successeur imminent, à qui je souhaite un plein et franc succès dans son mandat et que j'assure par avance de ma disponibilité et mon soutien total.

Voilà j'en ai terminé, chers amis merci, merci encore du fond du cœur et ... Pace è Salute a Tutti ! »

Applaudissements

ELECTION DU PRESIDENT DE LA CCI DE CORSE :

M. Don François NICOLAI rappelle que l'élection du Président a lieu aux 1er et 2ème tour à la majorité absolue des membres en exercice, et au troisième tour, si nécessaire, à la majorité relative, conformément au règlement intérieur de la CCI de Corse - Article 2.4.2 : « Election des Membres du Bureau ». Le vote par procuration est admis.

M. Don François NICOLAI désigne deux assesseurs, Mme Nathalie NURY VOLPI, Secrétaire du Bureau de la CCI de Corse et M. Stefanu VENTURINI, Secrétaire Adjoint du Bureau de la CCI de Corse.

Une urne est à disposition pour les électeurs ainsi que les bulletins et enveloppes. Chaque électeur sera appelé suivant l'ordre alphabétique.

M. Don François NICOLAI propose la candidature de M. Jean DOMINICI et fait appel à d'autres candidatures.

Aucune autre candidature n'est déclarée.

Le scrutin est ouvert, les opérations peuvent commencer.

M. Stefanu VENTURINI et Mme Nathalie NURY VOLPI procèdent à l'appel des votants dans l'ordre de la feuille d'émargement. Ceux-ci déposent le bulletin de vote dans l'urne et signent la liste d'émargement.

Après quoi, M. Stefanu VENTURINI procède au dépouillement des votes et donne le résultat de l'élection effectuée :

Le résultat du scrutin :

- **Présents ou représentés : 30**
- **Votants : 30**
- **Bulletins blancs ou nuls : 0**
- **Suffrages exprimés : 30**

M. Jean DOMINICI a obtenu 30 voix.

M. Jean Dominici est ainsi déclaré élu Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse par 30 voix sur 30 présents ou représentés et votants.
M. Don François NICOLAI lui cède la présidence.

Applaudissements

La délibération est ainsi rédigée :

Vu le courrier daté du 23 décembre 2019, par lequel M. Don François NICOLAI informe Madame la Préfète de Corse et les Membres élus de la CCI de Corse de sa décision de démissionner de ses fonctions de Président de la CCI de Corse ;

Vu l'article R.711-49 du Code de Commerce modifié par le Décret n°2019-1317 du 9 décembre 2019 relatif au remplacement de tout membre du Bureau dont le siège est devenu vacant entre deux renouvellements ;

Vu l'article R.711-48 du Code de Commerce modifié par le Décret n°2019-1317 du 9 décembre 2019 fixant les conditions et règles de composition du Bureau d'une CCI de Région ;

Vu l'article 2.2.4 « *Intérim du Président et démission* » du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse et particulièrement son alinéa 3, prévoyant que « Si la lettre de démission est dépourvue de date d'effet, celle-ci devient effective à la date de l'assemblée générale qui pourvoit au remplacement du président au plus tard dans les deux mois de la date d'envoi » ;

Vu l'article 2.4.2 : « *Election des Membres du Bureau* » du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse ;

Vu la candidature de M. Jean Dominici (Catégorie S) au poste de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse ;

Vu qu'aucune autre candidature n'est formulée ;

Il est procédé au vote, au décompte, puis au dépouillement.

A l'issue du dépouillement :

- ***Présents ou représentés : 30***
- ***Votants : 30***
- ***Blancs ou nuls : 0***
- ***Suffrages exprimés : M. Jean DOMINICI a obtenu 30 voix***

M. Jean DOMINICI est donc déclaré élu aux fonctions de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse.

Pour : 30	***Contre : 0***	***Abstention : 0***
		Délibération n°01/13-01-2020/201

Monsieur Jean DOMINICI, Président de la CCI de Corse prononce son discours :

« Madame la Préfète,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Chers collègues et chers amis,
Mesdames et Messieurs,
Cher François, Cher Paul,

C'est évidemment vers vous qu'iront mes premiers remerciements.

Vous avez choisi la construction et le travail d'équipe, et vous m'avez choisi pour animer cette équipe... je vous remercie pour votre double confiance.

Votre confiance dans la construction collective d'un nouvel avenir consulaire propre à la Corse, et votre confiance dans ma capacité à mener sur les fonts baptismaux notre équipe et cette nouvelle institution.

Je ne vais pas reformuler ni les remerciements ni les vœux de François de tout à l'heure, je les partage entièrement et je les fais entièrement miens, ils sont complets, sincères et résument parfaitement ce qui nous attend dès les prochains jours.

Même si beaucoup a déjà été fait, à n'en pas douter et plus que jamais… nous avons une immense somme de travail devant nous.

Comme vous le savez, nous avons un triple défi à relever simultanément, ou plutôt nous avons une fusée à trois étages dont nous devons réussir le lancement pour projeter vers l'avenir, avec succès, notre nouvelle institution.

85 % de nos activités, et donc de nos budgets, de nos effectifs, sont liés à la gestion des concessions portuaires et aéroportuaires, et ces concessions arrivent à échéance pour la majeure partie d'entre elles à la fin d'année…

Rien aujourd'hui ne nous éclaire sur les conditions de ces renouvellements, ni calendrier, ni méthode, ni même le choix du mode ou des procédures qui seront utilisés…

A quelques mois d'une échéance aussi cruciale, vous conviendrez Mesdames et Messieurs, Madame la Préfète, Monsieur le Président, qu'il n'est nul besoin de s'interroger sur ce que doit être notre première priorité, sur ce qu'il y aura dans mon dossier de chevet dès ce soir… et pour les semaines qui viennent.

Que personne n'en doute, ma priorité absolue, notre priorité vitale est, reste et restera… le renouvellement de nos concessions, et ce jusqu'à la signature de nos nouveaux contrats.

Nos atouts sont nombreux, nos résultats, la satisfaction de nos clients et usagers, la qualité de nos équipes, notre structure publique, désormais notre renforcement et notre symétrie régionale…

Nous n'arrivons pas les mains vides, loin s'en faut… mais l'histoire fourmille de candidats méritants qui sont restés sur le bord du chemin, et je sais toute l'énergie que nous allons

devoir engager pour cristalliser ces atouts, les conjuguer, les mettre en perspective… pour convaincre, pour exposer et démontrer et enfin… emporter la décision…

J'ai confiance en nous pour mener ces combats.

J'ai confiance, car en plus de nos atouts, nous connaissons nos concurrents et nos adversaires, certains nous les connaissons même très bien, ce sont nos collègues d'hier, … et comment ne pas citer la CCI de Marseille qui est allée cet été, avec un groupe International de BTP, remporter la consultation pour la gestion de l'aéroport de Lille sous le nez de son gestionnaire historique, la CCI des Hauts-de-France… qui d'ailleurs ne s'en est pas encore remis.

Mais d'autres CCI encore… dorénavant libérées de leurs circonscriptions, groupes de prestataires de services ou de travaux publics, ou mieux, investisseurs nationaux et même internationaux, chacun connait le feuilleton des chinois à Toulouse, ou des italiens à Nice... Toutes les fictions ou les chimères d'hier sont aujourd'hui des réalités, et nous devons être prêts à les affronter.

Mais j'ai surtout confiance dans la sagacité, l'intelligence collective et le sens de l'intérêt général que nous observons chez notre concédant et ses représentants.

Cher Gilles, nous ne sollicitons ni indulgence, ni passe-droit… nous demandons simplement à disposer d'un préavis suffisant pour nous préparer aux règles que vous aurez la responsabilité de choisir et de mettre en œuvre pour conduire ces renouvellements.

Nous avons confiance en vous, nous avons confiance en toi, d'abord pour comprendre tout ce que nous avons entrepris pour faciliter cette échéance :

En effet, au-delà du sérieux et de l'application dans la gestion des contrats en cours, notre union ouvre le champ des possibles, et simplifie singulièrement le paysage pour établir des relations symétriques, lisibles et renforcées.

De la même manière, notre démarche de rapprochement vers la Collectivité de Corse, accompagnée par l'Etat, traduite par l'article 46 de la loi PACTE, vient donner une occasion sans précédent d'expertiser et d'évaluer tous les formats que permet d'évoquer cette étude, du simple rattachement formel à l'intégration de type « in house ».

Nous avons également confiance dans la justesse des choix qui seront opérés, et dans l'esprit qui présidera à l'architecture du nouveau système de transports que mérite la Corse et son développement… qui sera sans nul doute un système tourné vers l'efficacité, la haute qualité de service et la neutralité politique et morale. Soit autant de nos garanties consulaires que nous vous proposerons le moment venu de prendre en considération.

Ce premier défi devra être remporté dans un contexte national qui ne cesse de se tendre pour l'avenir des CCI, et le second défi sera bien celui de réussir la mise au point et le déploiement d'un modèle consulaire original propre à la Corse.

Les différentes lois de décentralisation, les statuts particuliers, la prochaine réforme constitutionnelle promise par le Président de la République… toutes les intentions et tous les

mouvements observés depuis 40 ans vont en Corse comme ailleurs, mais plus tôt en Corse qu'ailleurs, dans la même direction, et la récente loi NOTRe, avec la Collectivité Unique, en est l'expression actuelle… toutes les politiques publiques en matière économique sont confiées progressivement, lentement mais sûrement, déléguées à la responsabilité locale.

Le PADDUC et plus récemment le SRDE2I sont des cadres de définition très importants, en grande partie prescriptifs, qu'il nous appartient non seulement de respecter, mais surtout de mettre en œuvre.

Or, chacun sait que ces cadres, aussi qualitatifs soient-ils, n'ont de sens et d'intérêt que s'ils passent de la théorie à la pratique, s'ils se traduisent en programmes, en actions, en altération positive du quotidien, et partant, de l'avenir, des territoires, des hommes et des femmes qui y vivent et y travaillent.

C'est d'ailleurs le point d'achoppement de la gestion des affaires publiques en général !

Combien de réformes ambitieuses, de plans innovants, de décisions structurantes… n'ont jamais été plus loin qu'un débat… au mieux un texte, ou encore un schéma, et peuplent les tiroirs ou les étagères des directions stratégiques des ministères ou des collectivités.

Eh bien nous avons l'immodestie de penser que nous pouvons activer en Corse une organisation spécifique, entre la Collectivité de Corse, l'Etat et la CCI de Corse, une organisation qui permettra de construire une articulation nouvelle et performante entre la définition des politiques publiques économiques et leur mise en œuvre rapide et efficace sur le terrain.

Nous l'avons déjà dit, l'article 46 de la loi PACTE prescrit cette étude. Cet exercice sera précieux dans le cadre des gestions déléguées, mais il le sera aussi dans tous les domaines ou champs de compétences où la Collectivité et nous-mêmes intervenons.

Et ils sont nombreux : la formation, l'export, les nouvelles technologies, le tourisme, le soutien aux entreprises et à leur développement… sont autant de compétences où nous proposons nos services de traduction, de corps intermédiaire, de boite à outils, pour que les actes suivent sans tarder les discours… et que le terrain perçoive réellement le bénéfice des politiques publiques qui lui sont destinées.

Cette articulation nouvelle, nous proposons de la construire sur une évolution du modèle actuel qui existe entre l'Etat et notre réseau, avec un Contrat d'Objectifs et de Performance National, et plus récemment sa déclinaison en Convention d'Objectifs et de Moyens, que Madame la Préfète vient de signer pour les deux années qui viennent, et nous la remercions.

Nous vous proposons, Monsieur le Président du Conseil Exécutif, de prolonger cette COM par un contrat tripartite entre l'Etat, la Collectivité et la CCI de Corse, afin de fixer clairement et précisément les actions à conduire, les moyens à consacrer et les indicateurs de suivi et de mesure qui seront utilisés pour évaluer notre travail.

Nous vous proposons de former un groupe de travail et de désigner une instance de suivi, afin de proposer rapidement ces nouvelles articulations, ces connexions courtes et actives, avec

un calendrier et un protocole d'adoption pour que l'ensemble soit effectif dès le mois de septembre prochain.

Nous avons déjà la COM, nous aurons entre temps le résultat de l'étude prévue par la loi PACTE, l'ensemble des éléments seront disponibles avant ce terme pour qu'une méthodologie de coopération soit effective et perceptible par tous les acteurs avant la fin de l'année.

A ce titre et comme illustration, comment ne pas s'appuyer sur l'expérience récente et positive du produit « Prêt à Taux Zéro Investissement-Développement » qui ne demande qu'à être renouvelée et déployée dans tous les secteurs de travail partagés atteignables.

Le troisième et dernier défi est probablement le plus important. Il découle et anticipe la réussite des deux premiers, et c'est celui qui va probablement être le plus porteur de sens pour nous tous.

Une fois les outils et les institutions structurés et articulés, les plans de charges définis et lisibles, une fois les forces et les opérateurs de soutien à l'économie en état opérationnel, il ne manquera plus qu'à être non seulement perçus et perceptibles par les territoires et les ressortissants… mais bien à produire et générer de la valeur et de la croissance durable.

Tout notre édifice n'a de sens qu'à la condition expresse qu'il soit utile et bénéficiaire non pas simplement à nos structures et à nous-mêmes… mais bien à l'économie de la Corse de manière générale.

Nous avons besoin de cette croissance économique pour équilibrer la société, créer des emplois, faire progresser en niveau ceux qui existent déjà, ouvrir des perspectives aux jeunes et moins jeunes que la sphère publique ne peut pas et ne pourra pas accueillir dans les années qui viennent, pour y tracer un parcours professionnel et donc personnel ou familial.

Nous devons être attentifs et vigilants à ce que l'action publique en général porte des fruits, et à ce que ces fruits soient répartis, mis à disposition, proposés comme des opportunités à toutes celles et ceux qui voudront bien s'en saisir.

Le développement durable et la dynamique emploi qu'il devra engendrer sera le troisième défi !

Si notre économie ne parvient pas à créer suffisamment de valeur, et donc d'emplois pour résorber le chômage et ouvrir des perspectives sérieuses et fertiles à notre jeunesse, nous aurons alors échoué… les uns et les autres… tous ensemble.

Je ne me résoudrai pas à cette perspective d'échec, et je ne sais qu'aucun de mes collègues, ni aucun des collaborateurs de notre institution n'est dans cette logique pessimiste ou fataliste.

Nous sommes au contraire motivés, engagés, mobilisés… pour que la CCI de Corse soit consolidée, active, utile et bénéfique au développement de l'économie insulaire et de la société Corse en général.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Vous allez pouvoir compter avec moi et sur moi… pour que notre nouvelle institution réussisse devant ses défis et remporte ses challenges comme je viens de vous les exposer.

Pour conclure, je voudrais rendre un hommage particulier à François, mon ami et prédécesseur, qui a accepté la lourde tâche de présider cette CCI pendant la difficile phase de gestation, et il doit pour cela être félicité et remercié.

Mais je voudrais également et surtout distinguer et souligner la qualité du travail des équipes, des collaborateurs, leur grande disponibilité et leur engagement.

J'ai vraiment du mal, beaucoup de mal, à accepter le manque de reconnaissance devant leurs performances individuelles et collectives, avec ce syndrome si développé chez nous ou tout ce qui fonctionne et fonctionne bien, marcherait miraculeusement tout seul… et ce qui est défaillant est bien entendu de la faute des gens qui y travaillent…

Je veux leur dire, je veux vous dire… car beaucoup des cadres de notre institution sont présents aujourd'hui… que je serai toujours là pour répondre, défendre et promouvoir nos résultats, vos talents et vos efforts, valoriser et faire reconnaitre à leur juste appréciation les services que nos proposons tous les jours, parfois H 24, toute l'année aux quatre coins de la Corse, dans une efficacité et une discrétion qui souvent nous honorent… mais que je ne voudrais plus voir ignorer … au point de nous desservir.

Chers collègues et chers amis, j'en ai terminé, et j'en profite pour vous souhaiter à mon tour, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année,

Pace è Salute a Tutti !
Mesdames et Messieurs, je vous remercie. »

Applaudissements

M. Jean DOMINICI, Président de la CCI de Corse, poursuit la séance par l'ordre du jour :

PROPOSITIONS DE DELIBERATIONS :

1/ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse du 29 novembre 2019 :

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse qui s'est tenue le 29 novembre 2019 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Pour : 30	***Contre : 0***	***Abstention : 0***
		Délibération n°02/13-01-2020/202

2/ Représentation Extérieure : Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse

Vu les Articles L.4422-34, L.4422-35 et R.4422-4 à R.4422-10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les Articles L.141-1 à L.141-3 et R.141-21 à R.141-26 du code l'environnement relatifs à la désignation des associations agréées, organismes et fondations reconnues d'utilité publique au sein de certaines instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable ;

Vu le Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le Décret n°2017-827 du 05 mai 2017 relatif au Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse ;

Vu l'Arrêté n°R20-2017-08-002 en date du 8 novembre 2017 modifié par l'arrêté n° R20-2017-12-11-0001 du 11 décembre 2017 fixant les modalités du recueil des candidatures des organismes souhaitant participer à la désignation de leur représentant au Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse ;

Vu l'Arrêté n°R20-2018-01-23-001 en date du 23 janvier 2018 fixant la composition du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, et la représentation de la CCI de Corse, par un membre (Section du Développement Economique et Social et de la Prospective – Entreprises et activités professionnelles non salariées) ;

Vu la motion adoptée par l'Assemblée Générale de la CCI de Corse en date du 28 novembre 2017, transmise à M. le Préfet de Corse en date du 07 décembre 2017, visant à proposer le maintien de la représentation de la CCI de Corse par deux membres au sein du nouveau Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, motivé par la nécessité d'une représentation équilibrée des territoires et des bassins économiques, schémas sectoriels CCIC et étude de mesure de l'empreinte économique élargie CCIC à l'appui ;

Vu le courrier adressé à M. le Préfet de Corse en date du 25 janvier 2018 par lequel le Président de la CCI de Corse accuse réception et prend acte, à regret, de la nouvelle composition du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse et de la représentation de la CCI de Corse par un membre ;

Vu la consultation du Bureau de la CCI de Corse par voie dématérialisée, pour désigner, après enregistrement des candidatures, le membre élu représentant la CCI de Corse au sein du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse ;

Considérant le principe d'alternance de représentation à mi-mandat entre les territoires économiques de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, proposé et adopté par le Bureau de la CCI de Corse à l'occasion de cette consultation clôturée le 02 février 2018, et la désignation de Mme Simone VOILLEMIER pour honorer la première moitié du mandat ;

Il convient de procéder à la désignation du nouveau représentant de la CCI de Corse au sein du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse qui, conformément au principe d'alternance adopté, sera issu du territoire Corse-du-Sud.

Vu l'article 1.3.2, Chapitre I du Règlement Intérieur de la CCI de Corse « Représentation de la CCI dans les instances ou entités extérieures » ;

Après avis du Président, l'Assemblée Générale désigne :

- **M. Paul MARCAGGI**

Pour : 30	***Contre : 0***	***Abstention : 0***
	Délibération n°03/13-01-2020/203	

Le Président informe l'Assemblée que dans leur dossier figurent les éléments d'information relatifs à un point d'étape sur l'union des CCI de Corse ainsi que le calendrier 2020 des réunions d'Assemblée Générale de la CCI de Corse.

Puis le Président Jean DOMINICI passe la parole à M. Paul MARCAGGI, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud.

« Messieurs les Présidents, cher Don François, cher Jean,
Chers collègues et chers amis,
Mesdames et Messieurs

La chambre de commerce et d'industrie est une institution que je connaissais et que j'ai toujours respectée et soutenue, du fait de mes activités dans le commerce de proximité et de mon intérêt pour le développement des activités d'intérêt collectif ou général.

C'est toujours un grand moment de joie de fêter la longévité de nos institutions qui œuvrent sans relâche pour les chefs d'entreprises et les commerçants de Corse.

Les chambres de commerce et d'industrie de corse ont cette capacité à traverser les époques qui est la plus belle preuve de réussite, cela montre que 120 ans après, les porteurs du projet initial ne s'y sont pas trompés, quand ils ont cru à l'utilité et au bénéfice durable de l'institution pour le tissu économique.

Cela montre aussi une modernité et une capacité d'adaptation qui n'a rien d'évident et qui mérite d'être saluée.

Cher Don François, cher Jean, un grand merci, nous avons su nous adapter et même anticiper les reformes mises en place par le gouvernement.

Ce travail d'équipe nous permet aujourd'hui d'être plus forts.

Une seule et même chambre de commerce en phase avec l'économie de la Corse, c'est une chambre qui équilibre et fait progresser la société tout entière.

Comprendre la société, savoir se mettre à l'écoute de ses difficultés, c'est se donner les moyens d'agir pour la changer positivement.

Arriver à finaliser cette régionalisation, c'est fêter notre capacité à durer et à agir pour que les choses évoluent, changent et progressent.

En tant que président, je suis particulièrement satisfait et fier de notre institution et de notre travail.

Grace à votre savoir-faire, votre engagement, votre implication,

Grace à vous, je tenais à vous dire un grand merci pour cette belle réussite.

Comme le disais ROBERT ZEND écrivain et poète hongrois, qui faisait justement remarquer que « ce que nous avons tous en commun, c'est d'être tous différents »,

Ces différences nous enrichissent, nous rendent plus forts.

C'est pour cela qu'une nouvelle ère s'ouvre à nous « la régionalisation ».

Cette régionalisation nous permettra d'être plus efficaces dès les mois qui viennent, mais aussi et surtout de nous préparer à répondre aux défis de demain ».

Un grand merci à toutes et à tous. »

Applaudissements

Le Président Jean DOMINICI donne la parole à Monsieur Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse.

« M. le Président de la CCI de Corse,
Mme la Préfète,
M. le Président du CESEC,
M. le Président de l'ADEC,
Mme la Présidente de l'ATC,
Madame et Messieurs les anciens Présidents de CCI départementales,
M. l'ancien Président de la Chambre Régionale François Nicolaï,
Mesdames et Messieurs les élus et élus consulaires,
Mesdames et Messieurs,

Quelques mots d'abord pour vous féliciter, M. le Président, très vivement et très chaleureusement et bien au-delà des conventions et du protocole pour cette élection, le principe d'abord, mais également l'adhésion autour de votre nom et de la démarche collective qui a été initiée.

Ce soutien unanime est gage sinon de réussite - il n'y a que chemin faisant que vous confirmerez et nous confirmerons la trajectoire qui est aujourd'hui initiée -, mais c'est au moins garanti de ce que la naissance de cette nouvelle institution se fait sous les meilleurs hospices.

Bravo et merci à celles et ceux qui vous ont précédés ; j'associerai à cet hommage les présidents qui sont présents à cette tribune, l'ancienne présidente dans la salle, d'autres présidents qui y sont aussi, celles et ceux qui ne sont plus là ; au-delà de ces femmes et de ces

hommes qui ont marqué l'histoire de l'institution, c'est la pérennité des CCI, de leurs actions au service de l'économie Corse de leurs ressortissantes et ressortissants qui est aujourd'hui publiquement et collectivement saluée.

Merci pour le travail entrepris, et au-delà des présidences bien sûr, les cadres, les responsables, l'ensemble des personnels, dont je sais qu'ils sont au cœur de vos préoccupations, de vos engagements et aussi car ils sont les premiers gages de la réussite car aussi en Corse comme ailleurs, en Corse peut être plus qu'ailleurs, l'action des institutions, c'est aussi l'action des hommes et des femmes qui les font vivre et que rien ne peut s'accomplir ni se réussir sans l'adhésion du plus grand nombre au projet collectif.

M. le Président, vous avez souligné dans votre propos, l'importance des rendez-vous qui nous attendent dans un cadre juridique qui est contraint et un calendrier resserré.

J'ai bien entendu les propositions de méthode que vous avez formulées, elles me semblent mériter et justifier non seulement mon attention, et notre attention, Mme la préfète, mais également sans aucun doute, sous réserve de quelques discussions complémentaires, mon adhésion sans réserve.

Je voudrais aussi souligner à ce stade, le fait que l'Etat par la voie de sa représentante Mme la Préfète de Corse, mais également à travers l'implication directe que vous avez soulignée de M. le Ministre Bruno LE MAIRE, l'état a joué un rôle important lors des derniers mois dans ce processus de convergence et aujourd'hui de fusion ; je voulais également vous en remercier Mme la préfète.

Je sais que nous continuerons à travailler comme cela au moins dans ce domaine là, et dans d'autres aussi, nous l'espérons l'un et l'autre, pour essayer toujours de travailler de la façon la plus efficace possible au service de l'intérêt général.

Il y a un enjeu social interne à la nouvelle chambre régionale, nous l'avons tous à l'esprit, et un enjeu institutionnel avec l'audit qui est en cours et qui devra nous éclairer sur le meilleur choix à faire et je n'étonnerai personne en disant que, comme vous l'avez souligné M. le Président, la logique à la fois de l'institution consulaire et de l'évolution globale administrative et institutionnelle de la Corse me semble devoir nous inciter à aller vers la perspective d'un rattachement de la CCI régionale à la Collectivité de Corse.

Vous allez mener également, des défis en termes d'objectifs et de moyens ; vous êtes et nous sommes au service de l'économie corse, l'économique et le social qui sont indissociables.

La présence aujourd'hui de M. le Président de l'ADEC et de Mme la Présidente de l'ATC montre bien que le développement économique et le développement social sont au cœur de nos préoccupations.

Il y a également des élus importants, je salue amicalement le Maire de Bastia venu avec d'autres.

Nous avons un paysage institutionnel à reconfigurer dans les années à venir, c'est une tâche difficile. On se doit d'être inventif au service des territoires et au service des acteurs, et je ne doute pas que la volonté soit commune et partagée, avec la qualité de la ressource humaine présente à cette tribune à travers les présidents successifs et vous, M. le Président,

concernant les CCI, et la ressource humaine sur laquelle vous allez pouvoir désormais vous appuyer.

L'union faisant la force, je ne doute pas qu'ensemble, nous réussirons A u serviziu di l'ecunumia di a Corsica, a u serviziu di a Corsica è di l'interessu generale, au service de l'économie de la Corse, au service de la Corse et de l'intérêt général.

Je n'avais pas besoin de traduire Mme la préfète, car je sais que désormais vous comprenez parfaitement le corse.

Pace è Salute a Tutte è Tutti »

Applaudissements

Puis le Président Jean DOMINICI donne la parole à Madame Josiane CHEVALIER, Préfète de Corse :

« Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Madame et Messieurs les Présidents,
Monsieur le Président du CESEC,
Messieurs les anciens Présidents,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises,
Monsieur le Directeur Général de la CCI de Corse,
Mesdames, Messieurs,

M. le Président, je vous adresse au mon de l'Etat de chaleureuses félicitations, et, vous savez combien c'est sincère. Vous avez la confiance de l'Etat et cela ne date pas d'aujourd'hui.

Cette élection est un plébiscite.

En tous les cas, c'est une étape essentielle et la quantité et la qualité de l'assistance en témoigne.

Cette union régionale, nous l'avons tous souhaitée, vous l'avez rappelé M. le Président du Conseil Exécutif, j'allais dire même que nous l'avons rêvée tous, et vous l'avez faite, et vous l'avez portée en jouant collectif, et comme au rugby, maintenant, il va s'agir de transformer l'essai.

Cette régionalisation, c'est aussi le sens de l'histoire et nous aimerions aussi que d'autres s'engagent dans ce chemin.

Cela a été fait avec la collectivité unique, et nous essayons aussi au niveau de l'état de travailler de manière complétement harmonisée, d'aller au maximum vers des mutualisations qui sont le gage de l'efficacité.

C'est ce qu'a voulu aussi le Ministre Bruno LE MAIRE, vous l'avez largement souligné, et vous savez que vous pourrez aussi compter sur son appui qui sera nécessaire aussi puisque qu'il y aura besoin d'évolutions législatives et réglementaires.

C'est vraiment une union au bénéfice des entreprises de la Corse, sous la direction de M. Philippe ALBERTINI, et j'ai une attention aussi à ce moment pour les personnels, car un changement est toujours quelque chose de difficile. Mais, je crois que dans cette institution comme dans d'autres, les personnels, qui sont le capital humain de la structure, ont montré leur capacité d'adaptation, je n'ai pas vraiment de doute.

Il reste beaucoup de travail, vous l'avez mentionné, et j'évoquerai quand même ***trois chantiers qui restent à conduire :***

1/ L'avancement du dossier relatif à l'étude du transfert de la tutelle de la CCI à la CdC :

La réalisation d'une étude a été intégrée à la loi PACTE par M. Bruno LE MAIRE à la demande des Chambres de Commerce et d'Industrie et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Corse.

Comme le Président du Conseil Exécutif l'a mentionné, nous travaillons en étroite relation, et les futures conditions d'exercice de la tutelle par la CdC et le degré d'autonomie qui sera accordé aux chambres est également à examiner de manière plus précise.

Les processus de mutualisation, d'optimisation de rapprochement également avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ainsi qu'avec la CdC et ses agences seront analysés dans le détail afin qu'il soit tiré le meilleur parti ; grâce à l'ensemble des mises en synergie qui peuvent s'opérer, les travaux devront mettre en lumière et les différentes variantes et les avantages et inconvénients des différentes hypothèses et apporter une aide à la décision très complète et précise à l'ensemble des parties prenantes.

Après quelques délais liés au processus de la commande publique, l'étude est maintenant bien enclenchée, la date limite de réception des offres du marché public est fixée au 21 janvier. L'échéance est proche et la commission chargée d'examiner les offres se réunira dans la foulée pour désigner l'attributaire de ce marché.

Je tiens par avance à vous remercier de votre disponibilité et celle de vos services pour la collaboration avec le cabinet qui sera retenu.

2/ Le deuxième chantier est celui de la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) :

La Loi PACTE a défini de nouvelles modalités de contractualisation entre l'Etat et le réseau des CCI, et celle de Corse, bien sûr, en fait partie.

Ces nouvelles modalités de contractualisation reposent sur un triptyque, un Contrat d'Objectif et de Performance (COP) entre l'Etat et CCI France au plan national, première « brique », ensuite, c'est une déclinaison régionale à travers cette convention que nous avons signée, et vous avez souhaité également que la convention tripartite que vous envisagez Etat / CCI / CdC, s'inscrive dans le prolongement, et nous en serons bien sûr des partenaires engagés.

Un bilan annuel de cette COM devra être fait, ainsi qu'une évaluation puisque l'efficacité se mesurera à travers cette évaluation.

La Taxe pour Frais de Chambre sera affectée par CCI France. Il y a vraiment un rôle de péréquation et d'attribution des moyens, et ces moyens seront attribués en tenant compte de l'évaluation de ces COM.

Un travail donc extrêmement rigoureux et nul doute que la qualité du travail qui sera fait permettra d'obtenir des moyens à la hauteur de vos espérances. Cette stratégie régionale doit s'inscrire et repose d'ailleurs sur le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Les orientations de cette COM sont parfaitement en adéquation avec cette stratégie.

3/ La gestion des infrastructures portuaires et aéroportuaires :

Un chantier extrêmement important.

La CCI de Corse est un acteur majeur dans le développement de ces installations stratégiques pour la Corse.

Il vous reviendra, en partenariat avec l'autorité délégante et en lien bien entendu avec les services, d'accompagner des investissements importants, je pense notamment à tout ce qui concerne la transition écologique qui figure en page 38 de la COM.

C'est un point sur lequel nous avons déjà beaucoup échangé et sur lequel il faudra vraiment avancer très fortement.

Optimiser aussi la dotation de continuité territoriale et bien sûr faire le lien avec le PEI jusqu'à son achèvement, et ensuite le futur CPER et le PTIC sur lequel nous travaillons avec le Président du Conseil Exécutif.

L'année 2020 sera essentielle à la fois pour finaliser la programmation du PEI et élaborer ce qui en sera la suite avec la place aussi qu'occupe le CPER.

Le caractère ô combien stratégique de nos infrastructures nous a été rappelé très récemment dans le cadre de la tempête Fabien, et avec notamment la fermeture de l'aéroport qui a suivi. A cette occasion, j'adresse mes sincères remerciements à vos personnels qui ont travaillé d'arrache-pied pour remettre en état les installations et assurer le bon acheminement des voyageurs. Une mention particulière pour M. POGGI, Directeur de l'aéroport, qui a été particulièrement efficace, je tiens à le dire aujourd'hui publiquement.

Compte tenu de l'impact du dérèglement climatique que nous subissons de plus en plus fréquemment, une attention particulière dans le volet des préventions des risques devra être portée dans ce cadre.

Au-delà des ports, les chambres départementales s'étaient mobilisées entre autres sur la pollution des navires, il existe un comité de pilotage commun avec la CdC et les compagnies maritimes. Ce sont des chantiers qui doivent se préciser et parfaitement engager.

Ces trois chantiers vont vous mobiliser fortement dans le cadre de votre mandature et je terminerai en reprenant quelques mots des vœux du Président de la République : ne pas céder ni au pessimisme ni à l'immobilisme dans un apaisement le plus fort possible, et plus que jamais il sera essentiel de mettre le travail et le mérite au cœur de notre action.

Sachez que vous pourrez pour tous vos chantiers, compter sur l'appui sans réserve des services de l'Etat et le mien en particulier ».

Applaudissements

La séance est levée à 11 H 30.

Le Président de la
Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse

Jean DOMINICI